Newsletter des banques domestiques

Dans cette édition:

- 18.049 Loi sur les services d'identification électronique
- Manifestation de l'Intergroupe parlementaire banques domestiques du 13 mars 2019

4 mars 2019

Madame, Monsieur

Lors de la session de printemps débutera l'examen d'un projet important à la fois pour l'économie et la société suisses : le Conseil national, en sa qualité de conseil prioritaire, traitera la loi fédérale sur les services d'identification électronique (e-ID). Les banques domestiques soutiennent ce projet et sont convaincues que la Suisse tirera avantage de l'introduction d'une identité électronique reconnue par l'État.

Lors de cette session de printemps la traditionnelle manifestation de l'Intergroupe parlementaire banques domestiques (IPBD) aura également lieu : elle sera dédiée, comme à l'accoutumée, à des questions d'actualité politique, mais se présentera sous une nouvelle forme. Vous trouverez des informations détaillées à ce propos ci-dessous.

Nous vous souhaitons bonne lecture au nom des banques domestiques.

Hilmar Gernet
Raiffeisen Suisse société coopérative

Adrian Steiner
Union des Banques Cantonales Suisses

18.049 Loi sur les services d'identification électronique

Débat au Conseil national le 20 mars 2019

18.049 Avec l'évolution de l'environnement technologique, de plus en plus de processus opérationnels se déplacent vers le monde numérique. La possibilité de s'identifier de manière sûre et univoque sur internet avec une identité électronique est aujourd'hui considérée comme élémentaire. Il règne un consensus que la Suisse a besoin d'un service

d’identification électronique (e-ID) qui soit reconnu par l’État. Il faut néanmoins une base légale afin que le Conseil fédéral puisse mettre à disposition des données d’identité vérifiées pour l’identification électronique (e-ID), raison pour laquelle le Conseil fédéral a élaboré la loi fédérale sur les services d’identification électronique.

Cette loi fédérale prévoit une répartition judicieuse des tâches entre l’État et les fournisseurs privés : l’établissement de l’identité numérique – à savoir la vérification et la confirmation officielles de l’existence d’une personne et de ses éléments d’identité tels que le nom, le sexe ou la date de naissance – est à juste titre entre les mains de la Confédération. À cet effet, un service d'identité doit être créé au sein du Département fédéral de justice et police (DFJP). Le secteur privé, quant à lui, fournit le « support ». Il en va de même pour les passeports : les passeports sont imprimés par une imprimerie privée, mandatée et certifiée par la Confédération. L’avantage est que les fournisseurs privés disposent d’un grand savoir-faire, peuvent réagir de manière flexible aux évolutions technologiques et peuvent ainsi exploiter des systèmes à la pointe de la technique.

Les banques domestiques soutiennent le projet dans sa forme actuelle et vous recommandent de suivre la majorité de la commission, à l’exception de la proposition minoritaire, digne d’être soutenue, concernant l’art. 6 al. 1, qui permet l’établissement d’une identification juridiquement valable dans les centres cantonaux de documents d’identité (cf. document de position de SwissSign).

Manifestation de l'Intergroupe parlementaire banques domestiques du 13 mars 2019 ^

L’Intergroupe parlementaire banques domestiques (IPBD) vous invite cette année encore à sa traditionnelle manifestation. Celle-ci se déroulera sous un nouveau format : lors de quatre tables rondes, vous aurez l’occasion d’échanger avec des représentants des conseils d’administration et des cadres des banques domestiques au sujet de la privatisation partielle de PostFinance et du rôle de la FINMA, entre autorité de surveillance et régulateur. Est-ce que le marché des crédits et des hypothèques a besoin de PostFinance ? Pourquoi est-ce que l’activité régulatrice de la FINMA est critiquée ? Ces questions et d’autres pourront être abordées et discutées ouvertement dans une atmosphère décontractée.

La manifestation aura lieu le 13 mars 2019, de 13 h 00 à 14 h 45, au Forum Raiffeisen à la Schauplatzgasse 11 à Berne. Nous serons ravis de vous y accueillir en votre qualité de membre de l’Intergroupe parlementaire banques domestiques.

Impressum

Coordination des banques domestiques (CBD)

info@banquesdomestiques.ch

Votre enregistrement

Vous êtes enregistré comme abonné dans notre base de données avec l'adresse e-mail suivante:

Modifier ses coordonnées | Se désabonner | Contact

Comment être sûr de ne pas manquer nos courriels

Pour être sûr de recevoir nos courriels, ajoutez l'expéditeur de ce message, l'adresse **info@banquesdomestiques.ch**, à la liste des expéditeurs autorisés de votre logiciel de messagerie.

© Coordination des banques domestiques 2019